

La bénédiction du drapeau des Anciens Militaires de l'Armée de Mer

Le drapeau des « Anciens Militaires de l'Armée de Mer » a été bénit, dimanche après la messe du midi, en l'église Saint-Martin, par M. le chanoine Cattaneo, doyen de cette église.

Après cette pieuse cérémonie, qui a eu pour témoin une affluence considérable, les Anciens Militaires de l'Armée de Mer, précédés de l'Harmonie des Anciens Soldats Français et Alliés, se sont formés en cortège pour se rendre au siège de la société, 1, rue du Moulin, où un vif d'honneur était servi.

« Le Salut au Drapeau » et « La Marseillaise » furent exécutés devant l'entrée du local, au milieu de la foule qui avait suivi le cortège.

M. André Arnould-Delcourt, capitaine de corvette, officier de la Légion d'honneur, président d'honneur de la société, prit ensuite la parole :

Il remercia tout d'abord l'Harmonie des Anciens Soldats Musiciens Français et Alliés d'avoir bien voulu prêter son précieux concours à cette cérémonie. « Ils ont comme nous, dit-il, gardé fidèlement le culte du drapeau et je leur demande de se recueiller un instant, avec nous, dans le souvenir du passé. »

Puis il éleva son verre à la camara-leste qui unit tous les anciens soldats et souhaite qu'il dure aussi longtemps que la France éternelle.

M. Carbonnel, présent actif, prud à son tour la parole et rappelle en termes émus comment fut lieu, le 24 décembre 1893, la bénédiction du premier drapeau des Anciens de l'Armée de Mer.

Il remercia sincèrement M. Arnould de sa générosité et rappelle l'émotion qui étreignait les marins quand le matin et le soir, sur les bateaux de guerre ou hissait ou affermait les couleurs françaises.

Il termina en levant son verre à la prospérité de la marine française et à la camara-leste qui n'a cessé de régner parmi les Anciens de l'Armée de Mer.

Laveuses « Le Rêve », 82, r. de l'Ormelet, 13730

UNE RIXE DANS UN CABARET DE LA RUE DE MAGENTA. — Dimanche soir une scène de coups s'est déroulée dans l'estaminet tenu depuis peu par M. Flominond, 47, cabaretier, 20, rue de Magenta.

Il était 21 h. quand fit irruption dans l'établissement, l'ancien tenancier du cabaret, Odor Haelman, demeurant 20, rue Beauvoisain, accompagné de six autres personnes plus ou moins en état d'ivresse.

Coupe le piano automatique marchait, les nouveaux venus voulurent danser. Il partirent les uns empêtrés et sortirent de leur servir à boire. Celui eut le don de les mettre en ordre et un bagarre se produisit au cours de laquelle le nommé Thienpont empêcha le cabaretier à la gorge et le gifle. Des verres furent lancés et plusieurs des protagonistes sortirent blessés de la batteille.

Au bout de quelques minutes, le cabaretier, aidé par des consommateurs, réussit à faire sortir ses agresseurs mais, quand ils furent debout l'un d'eux, ayant de l'eau allée, brisa la vitre de la porte.

L'enquête ouverte aussitôt par M. Flamin, commissaire de police du 2^e arrondissement, se poursuit activement.

C'EST un défilé ininterrompu d'amateurs de foulées toutes teintes chez Boucquet-Vercelle, 7d

DEUX AUTOMOBILES SE RENCONTRENT. — Un tamponnement s'est produit, dimanche vers 18 h. 20, à l'angle de la rue de Latour et du boulevard de Belfort, entre l'automobile de M. Etienne Souquet, domicilié 30, rue de l'Espérance, et celle de M. Edouard Vandekerkhove, habitant 30, rue de la Vallée, à Hem.

Les dégâts sont purement matériels.

M. Souquet, qui était dépourvu de permis de conduire, a fait l'objet d'un procès-verbal.

UN PIÉTON REVERSÉ PAR UNE AUTOMOBILE. — Dimanche matin, vers 10 h., au moment où il traversait la rue de la Gare, face au numéro 20, M. Flavent Neveu, pharmacien, 14, rue Saint-Jacques, a été tamponné par une automobile conduite par M. Emile Honoré, 32 ans, employé, demeurant 112, rue d'Anvers, à Tourcoing.

M. Neveu a été blessé peu sérieusement à la cuisse.

Une enquête est ouverte.

CROIX

La manifestation socialiste

La Commémoration du trente-cinquième anniversaire de la prise de la Mairie de Croix par le parti socialiste, a eu lieu au milieu d'une grande affluence de militants, venus des différentes villes.

À 15 h., le cortège qui s'était formé à la barrière de l'Allumette, et qui comprenait environ 3.500 personnes, se dirigea à travers Croix, vers l'Avenue Gustave Delory, ancienne Avenue des Maronnières, où eut lieu l'inauguration. Quelques musiques qui accompagnaient les délégués, se sont fait entendre à cette occasion.

Le cortège put ensuite la direction de la Place de Croix où, à l'arrivée, tous les portefans ont sorti sur le kiosque.

M. Salgneau, maire de Croix, ouvre la série des discours en saluant la foule et essaie de démontrer que le programme socialiste est le meilleur.

Vient ensuite M. Salgneau, qui, au nom de l'Éducation du Nord, remet à la section croisiennaise, le drapeau rouge, « emblème dit de la bonne cause de la solidarité et de la fraternité entre les peuples. »

Le drapeau est remis entre les mains d'un vieux militant.

M. Zyrowsky, délégué de Paris, prend ensuite la parole et dit que, en cette journée où est célébrée la victoire du socialisme, les vieux doivent être fiers de l'effort accompli.

Ce débat se place à M. Inghele, de Tourcoing, qui rappelle les luttes du passé et déclare que le prolétariat est victorieux. Le Nord, ajoute-t-il, est le département le mieux organisé de France pour le socialisme.

M. Labas, Maire de Roubaix, confirme ensuite les paroles des orateurs et montre le chemin parcouru depuis 1896, par le socialisme. « Avec des hommes comme les croisiens, dit-il, la victoire est certaine. »

Les fêtes gymniques ont lieu ensuite ainsi que des auditions musicales et dans publiques qui se terminent assez tard dans la soirée.

LA FOIRE AUX PLAISIRS. — Dimanche toute la journée et la soirée de dimanche, les visiteurs affluent nombreux aux divers comptoirs et attractions, installés dans les locaux des œuvres paroissiales de Saint-Martin. La corrida de tauromaquia avec mise à mort qui se déroula vers 17 h. 30, obtint un vif succès et toréadors et taureaux furent très applaudis pour leur souplesse et leur habileté.

Aujourd'hui lundi, de 16 h. à 20 h., aura lieu la braderie des divers comptoirs. Sans doute la foule sera encore nombreuse.

VACCINATION ET REVACCINATION GRATUITES. — Les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

NOUS APPELONS A NOS LECTEURS. — D'autre part, les séances de vaccination et de revaccination gratuites auront lieu à l'Hôpital de Croix le mardi 11 et mercredi 12 mai, de 10 h. à 12 h. Il est rappelé que, en dehors des assujettis à la taxe, les enfants de moins de 10 ans, ceux de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans, toutes personnes sont à présent.

</